

Gravelines

PLAN DE SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE

Les premières mesures pour la Ville de Gravelines

LA PAROLE À Bertrand RINGOT, Maire de Gravelines



Chère Présidente, Cher Président,
Chères Administratrices,
Chers Administrateurs,
Chères Bénévoles, Chers Bénévoles,

Notre ville fait face depuis 2014 à **de nombreux défis financiers** liés à la suppression et à la baisse de dotations de plusieurs millions d'euros. Cela fait maintenant 8 ans que nous menons un travail pour absorber ces baisses

successives et ce **sans altérer le niveau du service public proposé à notre population**. Nous avons également œuvré au maximum afin de contenir les impacts pour **notre tissu associatif auquel nous sommes particulièrement attachés**.

Aujourd'hui, nous subissons cependant de plein fouet les effets de la **hausse vertigineuse des prix du gaz et de l'électricité**. Notre ville a attribué récemment les marchés de fourniture d'énergie de gaz et d'électricité pour l'ensemble de nos bâtiments et pour les trois années à venir. Nous nous attendions à **une hausse** mais, disons-le, pas à **un niveau aussi élevé**. Au global, c'est donc environ **2,6 millions d'euros de dépenses nettes supplémentaires** que nous aurons à acquitter dans un contexte de **stagnation des recettes**.

Depuis 2001, nous avons toujours eu à cœur de gérer notre ville au mieux **en maîtrisant les dépenses de fonctionnement tout en investissant et en diminuant la dette communale de 50% sans augmenter le taux des impôts communaux, taxe foncière et taxe d'habitation**, car c'est l'engagement que j'avais pris auprès de la population.

Cette hausse des fluides brutale et sans précédent met notre ville dans une **situation financière inédite**. C'est pourquoi, nous devons

prendre de **nouvelles mesures d'économies** rapidement, à commencer par un **plan de sobriété énergétique** majeur afin de **réduire nos consommations**.

Vous avez pour un grand nombre d'entre vous la possibilité d'utiliser un local communal pour exercer votre activité associative. Aussi, je vous recommande de **veiller scrupuleusement à limiter la consommation des fluides, gaz et électricité**, qui sont acquittés par la commune. Au regard du contexte, **chaque effort même minime d'économie de gaz et d'électricité est important et nous devons tous nous sentir concernés**. Les associations qui gèrent un équipement sont incitées également à mettre en œuvre un **plan de sobriété énergétique pour leurs adhérents**.

Cette hausse nous impacte aussi dans **le calendrier budgétaire de la ville**. C'est pourquoi, nous sommes contraints de **décaler le vote du budget en début d'année 2023**. Ainsi, les commissions consultatives pour les subventions n'auront pas lieu cette année. Par contre, comme en 2018, nous veillerons à ce que les associations puissent bénéficier **d'une avance sur subvention** pour les premiers mois de l'année 2023. Nous aurons l'occasion de revenir très prochainement vers vous sur ce sujet.

Face à ce contexte difficile et aux mesures exceptionnelles qu'il nous faut collectivement prendre, nous savons pouvoir compter sur votre compréhension et sur votre engagement à nos côtés.

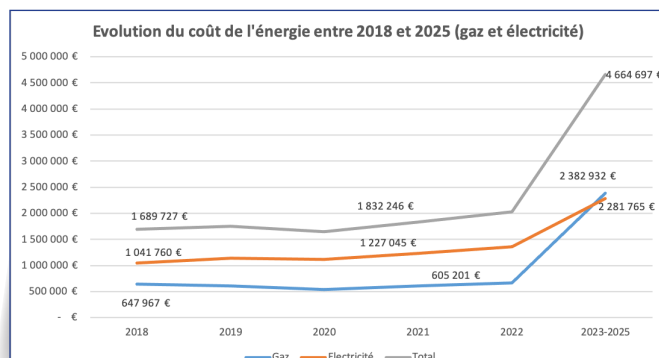
Respectueusement,
Bertrand RINGOT

EXPLIQUER ET SENSIBILISER

Zoom sur l'évolution des prix de l'énergie

La flambée des prix de l'électricité et du gaz, liée à la reprise post-Covid et à la guerre en Ukraine, impacte lourdement les finances locales. Depuis 2021, les dépenses énergétiques des collectivités ont bondi, faisant peser une contrainte forte sur leurs budgets.

Ainsi, comme de nombreuses autres villes de France, Gravelines doit faire face à une explosion de ses coûts d'énergie.



■ EXPLIQUER ET SENSIBILISER (SUITE)

■ La vigilance c'est l'affaire de tous !

Tout comme les agents ou encore les établissements scolaires, nous savons pouvoir compter sur votre vigilance afin de réaliser des économies d'énergie. Ainsi, en votre qualité de présidentes et présidents associatifs nous attirons votre attention quant à **quelques mesures simples à mettre en place au sein des équipements et locaux que vous utilisez** mais qui représentent des économies non négligeables, à savoir :

- Pas de surchauffe,
- Rationaliser les créneaux d'occupation,
- Être vigilants vis-à-vis de l'éclairage...

AUJOURD'HUI, LES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS ET CULTURELS REPRÉSENTENT PRÈS DE 40% DE LA CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE DE LA VILLE.

AGIR AUJOURD'HUI

La ville de Gravelines a donc été contrainte de prévoir un plan d'urgence qui s'articule dans un premier temps autour d'une série de mesures qui touchent notamment les équipements sportifs et culturels.

■ 1- Première série de mesures : fermer et limiter l'utilisation des équipements énergivores

- La **piscine municipale**, très énergivore et la **salle Norbert Merlen**, mal isolée, **seront fermées** à compter du 24 octobre et les activités, en lien avec les clubs utilisateurs seront replacées dans d'autres équipements de la ville.
- La salle de sport des Huttes verra également ses **créneaux d'utilisation modifiés** en semaine et sera fermée le week-end durant toute la période hivernale. Des solutions pour toutes les manifestations qui y sont déjà prévues seront étudiées.
- **L'amplitude horaire** d'utilisation des équipements sportifs, culturels et associatifs **sera optimisée** afin de chauffer au plus juste en lien avec des plannings d'utilisation et des horaires d'ouverture réajustés.
- **Certains équipements pourront être fermés** pendant la période hivernale et les vacances scolaires.

■ 2- Deuxième série de mesures : mieux adapter la chauffe à l'utilisation des bâtiments

- **Baisser la température** dans les établissements sportifs en journée, au seuil réglementaire ;
- **Baisser la température** dans les bâtiments administratifs et les établissements culturels ;
- **Baisser la température** de 1° dans les établissements scolaires pour les classes de primaires, soit un passage de 20° à 19°. Maintien des températures pour les classes de maternelles et les crèches ;
- **Baisser la température** dans les établissements scolaires la nuit ;
- **Baisser la température** de l'eau de la piscine de Sportica de 2° pour la fixer à 27° ;
- **Optimiser la mise en chauffe** le matin et la fin de chauffe le soir, ainsi que couper le chauffage la nuit dans les bâtiments administratifs ;

■ 3- Troisième série de mesures : baisser l'éclairage public

- **Extinction** de tous les éclairages ornementaux des façades extérieures et des monuments ;
- **Amélioration** de la qualité de l'éclairage public jusqu'à minuit et après 5h.
- **Interruption** de l'éclairage public de minuit à 5h ;

Les équipes de la ville sont à votre disposition afin de vous accompagner et réfléchir à des solutions adaptées à votre mode de fonctionnement.